

Réunion du 26 juin 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

## CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 75

Nombre de votants : 83

L'an deux-mille vingt-trois, le vingt-six juin à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Gilles LÉVÊQUE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Daniel PÉDEPRAT, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUNTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLÉIX, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Lindsey DEARY, Anne-Lise GENNEVOIS, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Luis Miguel CONEJERO, Emilie DARSAUT, Marie DE MORO, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Serge ARRIEULA (suppléant de M. Jérôme TOULOUSE), Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Marc PEREZ, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre CAZALÈRE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP (pouvoir à M. Gérard DUCOS), Fabienne COSTEDOAT-DIU (pouvoir à M. Hervé LAFITTE), Alice BENAVENTE, Idelette DEMAISON (pouvoir à M. Daniel PÉDEPRAT), Michel LAURIO, Amandine PAINSET, Laurent CHERITI, Laurent COUBLUCQ, Bernard GOBERT, Jean-Pierre FAYET (pouvoir à Mme Corinne CARRIAT), Joëlle BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. Emmanuel HANON), Jean-Pierre BOUNINE (pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Marc DESPLAT, Jacques LABORDE (pouvoir à M. Jean-Jacques SENSEBÉ), Jérôme TOULOUSE, Guy ROMAIN, Francis GRINET (pouvoir à M. Henri POUSTIS), Jean-Jacques LASCABES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

SECRÉTAIRES DE SÉANCE :

Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

## **RAPPORT N° 7 : CREMATORIUM LACQ ORTHEZ : RAPPORT DU DELEGATAIRE – ANNEE 2022**

**Rapporteur : M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ**

### **Exposé des motifs :**

Conformément à l'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales, le délégataire remet chaque année à l'autorité délégante un rapport annuel présentant l'exécution du service ainsi que les données techniques et financières s'y rapportant. L'examen de ce rapport est mis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante qui doit en prendre acte.

### **1. RAPPEL DU CADRE JURIDIQUE ET DES REALISATIONS**

La communauté de communes de Lacq-Orthez a confié par contrat de délégation de service public d'une durée de 27 ans à compter du 28 décembre 2017, le financement, la conception, la construction et l'exploitation (entretien et maintenance de l'établissement et des installations techniques) d'un crématorium sur la commune de LABASTIDE-MONRÉJEU à la société COMPAGNIE FUNÉRAIRE DU BÉARN (CFB) dont le siège social est situé au Crématorium Lacq-Orthez, Zone Eurolacq 2 - 15 rue de l'Aulouzette - 64170 LABASTIDE-MONRÉJEU.

La CFB est composée de l'association de trois entreprises indépendantes de Pompes Funèbres et Marbrerie du Béarn.

Il y a deux niveaux de redevances perçues par la collectivité :

- Fixe de 5 000 € HT / an.
- Annuel de 1,5 % du chiffre d'affaires, soit la somme de 7 863,68 € HT pour 2022.

### **2. L'ACTIVITE 2022 DE LA DSP**

2022 est la troisième année complète de fonctionnement.

#### **🔘 Le compte-rendu technique**

Il y eu peu d'acquisition en 2022.

- Installation d'un meuble de rangement pour archives dans les parties techniques.

Suivi d'exploitation :

Le contrat premium passé avec la société FACULTATIVEE TECHNOLOGIQUE pour le four confirmé le respect des opérations d'entretien et de maintenance. Il n'y a eu aucune panne en 2022.

#### **🔘 Le compte-rendu financier**

Le chiffre d'affaires en 2022 est de 524 245 €.

Le bénéfice pour l'année 2022 est de 94 080,70 €, en augmentation de + 16,98 %.

#### **🔘 Analyse de la qualité du service et du respect des objectifs**

La qualité du service est bonne.

### **3. COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT**

Le rapport 2022 respecte le cahier des charges et les retours sont toujours aussi positifs. D'un point de vue financier, le crématorium termine un troisième exercice en excédent. Le rapport complet est annexé à la présente délibération.

Vu l'exposé des motifs ci-dessus,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2017-309 du conseil communautaire du 18 décembre 2017 relative au choix du délégataire,

Vu le contrat de concession signé entre la communauté de communes Lacq-Orthez et la société CFB notifié le 28 décembre 2017,

Vu le décret n° 2005-236 du 14 mars 2005 relatif au rapport annuel du délégataire de Service Public Local,

Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 6 juin 2023,

Considérant que le délégataire remet chaque année à l'autorité délégante un rapport annuel présentant l'exécution du service ainsi que les données techniques et financières s'y rapportant,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres,

- **prend acte** du rapport du délégataire 2022 au titre de la Délégation de service public pour l'exploitation aux frais et risques du délégataire du crématorium Lacq-Orthez.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée

Pour extrait certifié conforme,

Le président,



**Patrice LAURENT**